

ACADEMIE INTERNATIONALE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LA LOZERE

40ème anniversaire

Fondée en 1982 par Jean Biron et présidée par Joëlle Bazeries, l'Académie propose des stages de musique et de danse à Mende et La Canourgue. Dispensé par des professeurs de grande renommée, l'enseignement artistique s'adresse à tous niveaux et tous âges, de l'amateur au futur professionnel.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

VIOLON :

Carole SAINT-MICHEL 1er Prix du CNSM de PARIS - 1er Prix du Concours International Darius Milhaud - titulaire de l'Orchestre de l'Opéra Garnier Bastille

Henri HOFFMANN Diplômé du CNSM TCHAIKOVSKY de KIEV Master-class OISTRAKH JANKLEVITCH - Lauréat de concours nationaux - Ex violon solo de L'orchestre Du Grand Théâtre Opéra de Kiev - Ex membre de l'ensemble des solistes de Moscou Y BASHMET - Ex-professeur au CRR de Toulouse

Sophie BADUEL 1er prix de violon du CNSM de Paris - Chambriste - membre du quatuor à cordes d'Aix en Provence - Violon solo de l'ensemble Musica 13 - Professeur Honoraire au CRD d'Aix en Provence

Magalie PICCIN Diplômée de la HEM Genève du CNSM de Paris , ainsi que des classes du quatuor Ysaye et de GABOR TAKACS - Titulaire du CA - Professeur au CRR d' Amiens

VIOLONCELLE :

Michael TAFFOREAU Diplôme du Royal College of Music de LONDRES et du CNSM de Paris - Membre du trio à cordes Elixir - lauréat de l'académie internationale Maurice RAVEL de la SAINT MARTIN in the Fields compétition à Londres et du concours de la FNAPEC à Paris - titulaire du CA - Professeur au CRR de RUEIL-MALMAISON

François BADUEL Études au CNSM de Paris - Ex soliste de L'ensemble Pupitre 14 et membre du quatuor à cordes d'Aix en Provence - Violoncelle solo d'ensemble Musica 13 - Titulaire du CA et professeur honoraire de musique de chambre au CNR de Marseille et de Violoncelle au CRR Aix en Provence

Marc BENYAHIA KOUIDER 1er prix de Violoncelle et de musique de chambre du CNSM de Paris - Titulaire du CA - Professeur au CRR de Poitiers - Formateur au pôle Aliénor - Concertiste et membre du Yule Quartett

ALTO :

Fabrice LEROUX Diplômé du CNSM de Lyon - Alto solo de l'orchestre Colonne - titulaire du CA - Professeur au Conservatoire de la ville de Paris et au CRR de Rueil Malmaison

CONTREBASSE :

Stanislas KUCHINSKI 1er prix du CNSM de Paris - Titulaire de l'orchestre de Paris - Titulaire du CA - Professeur et chef de l'orchestre du conservatoire de Chatillon

PIANO :

Christine MARCHAIS Professeur de déchiffrage à l'Ecole Normale de Paris - mandatée par le Ministre de la Culture pour la préparation aux CA et DE - Professeur au CNR de Rouen - titulaire du CA

GUIARE :

Jesús CASTRO BALBI Concertiste international diplômé du conservatoire de LIMA et du CNSM d'Alicante - 1er prix à l'unanimité des concours internationaux ALIRIO DIAZ, FRANCISCO TARREGA et ANDRES SEGOVIA - Premier nommé au CA en 1980 – Ex Professeur au CRR de LYON - Professeur honoraire au conservatoire de LIMA - Président de jury de différents concours internationaux

FLUTE :

Michel LAVIGNOLLE 1er prix du CNSM de Paris - Membre fondateur de l'ensemble Les Temps Modernes - titulaire du CA - Professeur au CRR de Lyon

Alain MENARD Professeur de Flûte et piccolo au CRR de Créteil et au conservatoire du 11 Arrondissement de Paris (CMA11)

CLARINETTE :

Hugues SOUALHAT 1er prix du CNSM de Paris - Professeur au CRR de Lyon . Clarinette solo à l'opéra de Tours – Comédien - Formation en direction d'Orchestre

SAXOPHONE :

Marc SIEFFERT Concertiste 1er prix du CNSM de Paris - professeur au CNR de ROUEN

PIANO D'ACCOMPAGNEMENT :

Laure ZEHMANN-LAVIGNOLLE Titulaire du CA accompagnatrice au CRR et au CNSM de Lyon.

Musique de chambre cordes : Fabrice LEROUX

Musique de chambre Vents : Michel LAVIGNOLLE

Ensemble de cordes : Fabrice LEROUX

Atelier d'improvisations : Michel LAVIGNOLLE et Alain MENARD

Direction artistique : Marcel Saint-Michel

INFORMATIONS IMPORTANTES

Seuls les dossiers complets, reçus 15 jours avant le début du stage, pourront être pris en considération. Après cette date, l'accord sera donné en fonction des places disponibles.

Aucune réservation ou inscription ne sera validée si les arrhes ne sont pas versées. Les dossiers seront soumis à l'acceptation des professeurs.

La totalité du paiement se fera, soit par virement bancaire (date limite : 10 jours avant l'arrivée) soit par chèque, espèces ou chèques ANCV (le jour de l'arrivée).

Les stagiaires qui, pour quelque motif que ce soit, n'assistent pas aux cours, ne peuvent prétendre à aucun remboursement. Tout stage commencé est dû.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage en cas d'évènements indépendants de leur volonté, d'indisponibilité d'un professeur ou d'insuffisance de participants. Les sommes perçues sont alors restituées à l'exclusion de toute autre indemnisation.

Pour les stagiaires parisiens, accès SNCF :

ALLER : réserver à l'avance le billet Paris Bercy / Clermont-Ferrand, départ vers 7h. Puis prendre l'autocar financé par la région (tarif 2 euros en espèce) jusqu'à Marvejols.

RETOUR : réserver à l'avance le billet Clermont-Ferrand / Paris Bercy, départ vers 13h. Au départ de Marvejols, prendre l'autocar financé par la région (tarif 2 euros en espèce sur place) jusqu'à Clermont-Ferrand.

Si vous prenez ces trains et seulement ces trains :

- une personne désignée par l'académie guidera les stagiaires mineurs au cours de leur voyage. Elle portera un petit panneau Académie de Musique
- une navette de l'académie est prévue à Marvejols pour vous amener sur les lieux du stage.

La responsabilité de l'académie n'est pas engagée durant le voyage.

Une réunion est prévue en fin d'après-midi au lycée. L'organisation des cours relève de la seule compétence des professeurs.

Chaque stagiaire devra apporter son matériel (instrument, pupitre, cordes de rechange, partitions, tenue de concert noire et blanche si possible, tenue de danse, etc, selon le stage choisi).

L'internat propose des chambres de 2 à 4 personnes (WC et douche intégrés, linge de toilette non fourni, draps fournis). Possibilité de prendre certains repas, à raison de 10 € le repas (déjeuner ou dîner) pour les stagiaires externes, auditeurs, professeurs ou parents d'élèves ne résidant pas au Lycée.

En dehors des cours, les stagiaires mineurs sont sous la responsabilité d'un animateur agréé BAFA (sauf si les sorties en autonomie sont acceptées par le tuteur légal). Se référer au formulaire autorisation parentale, obligatoirement signé par tous les parents ou tuteurs légaux au début du stage. Les enfants de moins de 8 ans non accompagnés seront externes.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

date de naissance :

Adresse postale :

téléphone :

E-mail :

discipline artistique :

professeur actuel, niveau :

professeur souhaité durant le stage :

si arrivée en train, heure et lieu d'arrivée :

Discipline artistique (choix obligatoire)

Stage instrumental (sauf piano et harpe)	430 €	
Stage instrumental piano	500 €	
Stage instrumental harpe	495 €	
+ Frais d'inscription	80 €	✓

Options artistiques (choix facultatif)

option musique de chambre	120 €	
option accompagnement piano	30 €	
option atelier improvisation	60 €	

Hébergement (choix facultatif)

pension complète majeur	410 €	
supplément chambre individuelle si disponibilité	+230€	
pension complète mineur + encadrement BAFA	475 €	
demi pension majeur sans hébergement	120 €	
demi pension mineur + encadrement BAFA sans hébergement	180 €	

TOTAL = 80 euros de frais d'inscription + discipline artistique + options facultatives + hébergement facultatif

GRATUIT pour les stagiaires : Studios de travail (minimum 3 heures par jour par stagiaire), musique d'ensemble, spectacle danse, concerts et auditions.



DOSSIER D'INSCRIPTION :

- un **chèque de 200 € d'arrhes** encaissé en début de stage à l'ordre de : Académie Internationale de Musique et de Danse de la Lozère. Ce versement ne sera pas remboursable en cas d'annulation.
- une **photo d'identité récente**
- un **règlement intérieur lu et signé** à télécharger sur le site
- une **enveloppe (23 x 16) affranchie** et libellée à votre adresse
- le **bulletin d'inscription**
- **pour les mineurs : une autorisation parentale obligatoire** et une **fiche sanitaire de liaison**, à télécharger sur le site.



SECRETARIAT DES INSCRIPTIONS :

Monsieur Marcel SAINT-MICHEL
1, rue Maurice Ravel
94440 DOMAINE DE SANTENY

Tél: + 33 1 43 86 04 53 Port. + 33 6 87 56 10 35
e-mail : Marcel.Saint-Michel@orange.fr



Arrivée des stagiaires: Lundi 8 août à partir de 14 heures.

Concert de fin de stage des stagiaires : jeudi 18/08 à 20h Salle des fêtes.

Concert des professeurs : vendredi 19/08 à 18h, Eglise St Martin

Départ des stagiaires : le samedi 20 août avant 12h.



LIEU DU STAGE :

Lycée LEGTA chemin Fraissinet
48500 LA CANOURGUE



<https://www.musique-lozere.com/>



Académie Internationale
de Musique et de Danse
de la LOZÈRE

Session 4 du 08/08 au 20/08/22
à La Canourgue



Stage de Musique